AR Prefecture

 $047-264703158-20230214-3_14022023-DE$ Reçu le 08/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CCAS DE ROQUEFORT DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE

Séance du 14 février 2023 à 10h

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 1er février 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 5 Nombre de membres représentés : 2 Nombre de suffrages exprimés : 7

Présents:

Mesdames: Michelle PARROT - Marie-Christine PEROTTO

Messieurs: Jean-Louis CHAU-VAN - Claude JOSEPH - Patrice FOURNIER

Absents: Mathieu BEAUFRERE - Monique VILANOVA - Claire FOURNIER - Thérèse MELLAC

Pouvoirs : Claire FOURNIER donne pouvoir à Patrice FOURNIER - Thérèse MELLAC donne pouvoir à Jean-Louis CHAU-VAN

Secrétaire de séance : Jean-Louis CHAU-VAN

3 14.02.2023 – VOTE DU BUDGET 2023 EN NOMENCLATURE M57

Rapporteur: Monsieur Patrice FOURNIER

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Patrice FOURNIER, vote les propositions nouvelles du Budget primitif.

Investissement

Dépenses : 0,00 €

Recettes: 0,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 12 590,00 €

Recettes: 12 590,00 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve les articles budgétaires de l'exercice 2023 présentés comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration Fait à Roquefort, le 14/02/2023 Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

Roquefort, le 14 février 2023

Le président du CCAS

Patrice FOURNIER